DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Brevet blanc – Avril 2018 – Collège François Mitterrand

ÉPREUVE

HISTOIRE- GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 H 00 50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de la page 1 à la page 6.

ATTENTION: Les pages 3, 4 et 6 sont à rendre avec la copie.

Le candidat rend sa copie à la fin de l'épreuve et veille à conserver le restant du sujet.

La maîtrise de la langue française ne fait pas l'objet d'un barème spécifique, mais des pénalités pourront être affectées.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1 : Analyser et comprendre les documents. (20 points)

Histoire : Le régime de Vichy

Document 1 : Pétain engage la France dans la Collaboration

« Français,

J'ai rencontré jeudi dernier le chancelier du Reich. (...) C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer (...). Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. (...)

C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française (...) que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourraient être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire. »

Discours radiodiffusé du maréchal Pétain, 30 octobre 1940.

Document 2 : Affiche de propagande vichyste



Affiche du régime de Vichy, 1941 « Laissez-nous tranquilles » de Jé, Musée de l'Armée, Paris.

Document 3 : Lucie Aubrac dans la résistance

« Au début de la guerre, Libération-Sud était surtout un mouvement de propagande. Nous avions aussi nos propres imprimeries clandestines et avons créé le premier journal de résistance en zone sud : Libération. A cette époque, je recrutais pour notre mouvement. Je prenais le train et j'allais discuter avec des gens qu'on recrutait dans l'Isère, à Montpellier, Toulouse, Limoges... J'effectuais des missions d'information de mouvement en mouvement. Je m'occupais aussi de faux papiers. A partir de début 1943, je me suis occupée presque exclusivement d'évasions. Nous avions commencé comme des faussaires, certains sont devenus des assassins ».

D'après le témoignage de Lucie Aubrac, TDC, « Vivre en France sous l'occupation », n°852, mars 2003, p.21.

Document 1:

- 1. Présentez le document. (2 points)
- 2. Comment Pétain justifie-t-il la collaboration ? (2 points)
- 3. Qu'est-ce que « la ligne de démarcation » évoguée par Pétain ? (2 points)

Document 2:

- 4. D'après l'affiche, quelles sont les valeurs et les adversaires du régime de Vichy ? (3 points)
- 5. Quelle est la position du régime de Vichy vis-à-vis des Juifs ? Pourquoi ? (4 points)

Document 3:

- 6. A quel mouvement de résistance Lucie Aubrac appartient-elle ? (2 points)
- 7. Quelles actions résistantes ce mouvement a-t-il mené ? (3 points)
- 8. Contre qui les résistants luttent-ils ? (2 points)

Exercice 2 : Maîtriser les différents langages pour raisonner et se repérer. (20 points)

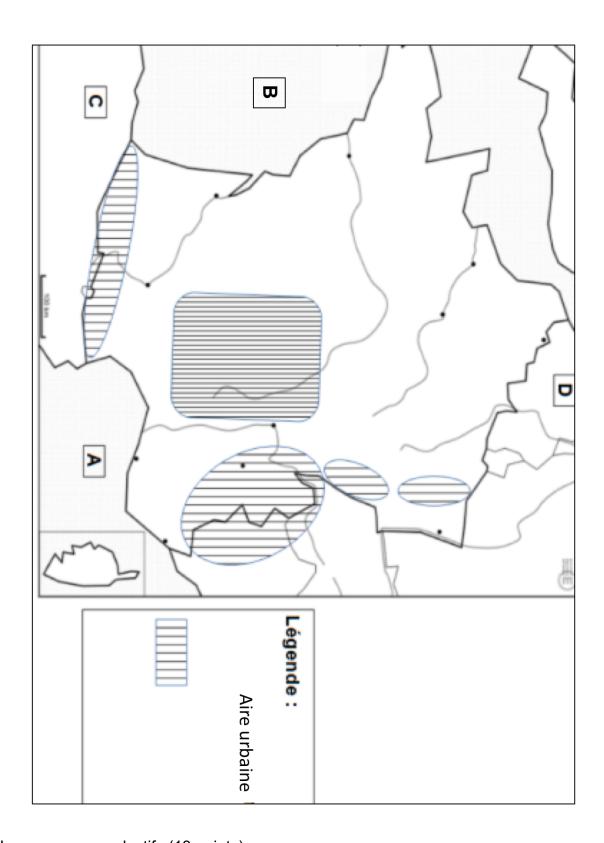
Géographie

Les repères géographiques du territoire français (7 points)

- 1. Sur le fond de carte à votre disposition à la page suivante :
 - localisez et nommez Paris et 3 aires urbaines de votre choix
 - placez les fleuves : la Seine (1), la Loire (2), le Rhône (3)
- 2. Ci-dessous, nommez les repères suivants :

	Mer / océan :
•	Pays frontaliers :

- 3. Nommez directement sur le fond de carte 4 montagnes.
- 4. Complétez la légende.

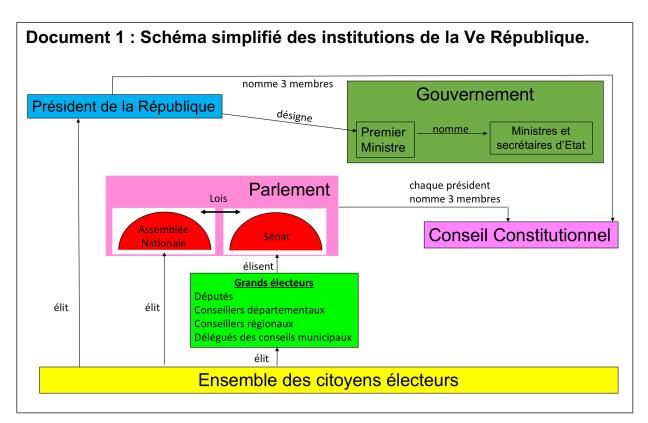


Les espaces productifs (13 points)

2. Rédigez un développement construit d'au minimum vingt lignes décrivant l'influence des aménagements touristiques et/ou des espaces productifs pour mettre en valeur des milieux ruraux, littoraux ou montagnards. Vous vous appuierez sur des exemples vus en classe et sur vos connaissances personnelles.

Exercice 3 : Mobiliser des compétences de l'enseignement moral et civique. (10 points)

EMC: Les institutions françaises sous la Ve République : comment fonctionne notre démocratie ?



<u>Document 2: La démocratie selon Jean-Louis Bianco, ancien Ministre et député</u> (entretien avec « Hachette Éducation », 2012).

On peut résumer l'idée démocratique par la formule d'Abraham Lincoln (ancien Président des États-Unis) : « la **démocratie** est le **gouvernement** du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Cette formule a d'ailleurs été introduite dans la constitution de 1958.

Il y a deux conséquences à cette notion : des élections libres ouvertes à tous les citoyens pour désigner leurs représentants ; le devoir pour eux d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Cela suppose plusieurs principes fondamentaux : la séparation des pouvoirs ; l'égalité devant la loi : la garantie effective des libertés fondamentales que sont la liberté de conscience, la liberté d'expression (...) la liberté de la presse ou l'absence d'arrestations arbitraires.

Document 1:

1. Rappelez ce qu'est une constitution. Celle de la Ve République date de quelle année et quel homme politique célèbre en est le premier Président. (2 points)

Document 2:

- 2. L'expression soulignée dans le texte fait référence à trois pouvoirs qui doivent être séparés : quels sont ces trois pouvoirs constitués de différentes institutions ? (1 point)
- 3. Qui sont les représentants mentionnés dans ce texte ? Donnez au moins deux exemples de ces représentants élu(e)s au suffrage universel direct. (1 point)
- Remplissez le tableau grâce au texte et à vos connaissances (les mots dans la colonne de gauche sont nécessairement présents dans le document 2). (2 points)

Démocratie	
	Choix de croire et de pratiquer mais aussi de ne pas croire et de ne pas pratiquer.
	Qui permet de choisir des représentant(e)s et de rendre des décisions politiques.
Gouvernement	

Documents 1 et 2:

Rédigez une réponse répondant à ce sujet suivant : La Ve République en France : principes et fonctionnement ? (4 points)

Vous parlerez des principes puis des institutions qui permettent de vivre en démocratie en France. Utilisez les documents et vos connaissances, en évoquant le rôle des élu(e)s.